



Contravention étrange stationnement

Par **Sonia lefesan**, le **07/05/2018** à **10:54**

Bonjour,

J'ai voulu déposer un don de vêtements dans un container sur une petite rue. Comme tout le monde, j'ai dû m'arrêter à côté et donc j'ai empiété sur la piste cyclable, je n'ai gêner personne, il n'y avait personne (il n'y a pas de place de parking). Je me suis arrêté moins d'une minute et c'est le passager qui a déposé le sac et nous sommes repartis, je ne suis pas sorti de mon véhicule. Juste en face il y a l'immeuble où les gendarmes habitent et, derrière cet immeuble, la gendarmerie. J'ai reçu une amende de 135 € pour stationnement très gênant. Or je suis sûr qu'il n'y avait pas de gendarme mais j'ai vu une femme de gendarme qui était sur son balcon et qui a noté ma plaque, de plus l'heure qu'ils ont mise est 9 h 30. Alors que c'était 9 h 45. Ils ont écrit stationnement très gênant mais j'étais à l'arrêt. Puis-je contester selon vous ? Même le camion de l'association qui récupère les vêtements se gare comme ça.

Merci.

Par **youris**, le **07/05/2018** à **10:59**

bonjour,

comment faites-vous la différence, à travers une fenêtre entre une femme de gendarme et une femme gendarme sachant que les gendarmes peuvent intervenir en civil
salutations

Par **Sonia lefesan**, le **07/05/2018** à **11:06**

Je ne savais pas qu'il pouvait intervenir en civile ma question est puis je contester sachant que c'est écrit stationnement au lieu d'arrêt?

Par **LESEMAPHORE**, le **07/05/2018** à **11:45**

Bonjour

C'est normal que ce soit un stationnement et non un arrêt puisque le conducteur n'est pas

interpellé et non identifié.

Donc l'infraction serait stationnement très gênant sur piste cyclable R417-11,8b ?

Quelle est l'adresse ?

Par **Sonia lefesan**, le **07/05/2018** à **13:39**

Bonjour merci pour votre réponse du coup ce n'est pas la peine que je fasse une contestation...

Par **Sonia lefesan**, le **07/05/2018** à **13:44**

Du coup oui l'infraction est bien celle que vous dites